



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mil vingt-trois, le 27 octobre 2023 à 15h00**

Le Conseil Municipal de la Commune des SALLES SUR VERDON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Denise GUIGUES, Maire en exercice.

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 23 octobre 2023**

### **PRESENTS :**

Michel BLAIN	3 <sup>ème</sup> adjoint
Sébastien BOVERO	Conseiller municipal
André GUIGUES	2 <sup>ème</sup> adjoint
Denise GUIGUES	Maire
Philippe MURTAS	Conseiller municipal
Alina ORANGE	Conseillère municipale
Julien PAULET	Conseiller municipal
Gilles PERRIER	Conseiller municipal

### **ABSENT AVEC PROCURATION :**

/

### **ABSENT :**

Alain BATTAGLINI	1 <sup>er</sup> adjoint
Damien FIROUD	Conseiller municipal
Chantal ROGER ROBERT	Conseillère municipale

**Nombre de conseillers en exercice : 11**

**Présents : 8**

**Votants : 8**

### **N° 30/2023 – DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DU VAR DANS LE CADRE DU FONDS D'INTERVENTUION CANTONAL (FIC)**

Madame Le Maire explique aux membres du Conseil Municipal la nécessité de solliciter des aides auprès du département dans le cadre du FONDS D'INTERVENTION CANTONAL (FIC) concernant le projet communal suivant :

ACQUISITION D'UN SYSTEME DE CHLORATION GAZEUX  
POUR LE SITE DE FILTRATION DE LA COMMUNE

Madame Le Maire explique aux membres du conseil municipal la nécessité de s'équiper d'un système moderne de désinfection de l'eau potable par du chlore gazeux pour le site de filtration de la commune. Ce système plus moderne que l'actuel (achat régulier de chlore en bidon et manipulation quotidienne par les agents) présente plusieurs avantages :



- Fort pouvoir désinfectant
- Facilité d'utilisation
- Stabilité dans le temps
- Faible cout d'exploitation et de mise en œuvre

Les manipulations sont réduites et les locaux techniques (site de filtration) ne seront pas soumis à un vieillissement prématuré par la corrosion générée par les produits chlorés liquides.

C'est une technique moderne sécurisée et sécurisante qui constitue un atout pour aider la commune à garantir une eau irréprochable.

L'aide sollicitée est répartie selon la programmation définie ci-dessous :

OPERATION	MONTANT HT	SUBVENTION DEPARTEMENT AIDE AUX COMMUNES	%	FONDS PROPRES	%
ACQUISITION SYSTEME CHLORATION GAZEUX	16 460.63€	13 168.50€	80%	3 292.13€	20%

Le reliquat pourra être envisagé sur les fonds propres de la commune.

Afin de compléter le dossier de demande de subvention, une délibération est demandée fixant le plan de financement ci-dessus présenté, la nature et l'étendue du projet.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents :**

**APPROUVE** la proposition de Madame Le Maire.

**ARRETE** le plan de financement comme proposé ci-dessus

**AUTORISE** Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Département au titre du FONDS D'INTERVENTION CANTONAL.

Fait et délibéré aux SALLES SUR VERDON  
Les jours, mois et ans susdits  
Le Maire,  
Denise GUIGUES

